

Communiqué de M. Jean-Bernard Sempastous

Au regard des attaques personnelles dont j'ai été la cible, je souhaite aujourd'hui m'exprimer publiquement afin de mettre fin à une polémique qui ne peut perdurer sous peine d'entacher de manière notable la vie locale.

En effet, ce serait ne pas respecter les bagnérais et les bagnéraises que de créer de faux problèmes, personne n'en sortirait grandi et surtout pas les citoyens et la presse qui sont dans l'attente d'une campagne authentique, sincère et loyale basée sur un projet, des femmes et des hommes engagés dans l'intérêt de Bagnères. Notre territoire communal et intercommunal le mérite et peut servir d'exemple emblématique en la matière.

Ainsi, pour se convaincre de sa légitimité, M. Cazabat fait souvent référence à Rolland Castells. Or, ceci mérite quelques éclaircissements. En 2014, pour mémoire, Rolland Castells – mon prédécesseur souhaitait intégrer Claude Cazabat dans notre équipe et lui proposer d'être adjoint aux affaires financières. En aucun cas, pour devenir un jour son successeur ! Je le sais d'autant mieux que mon engagement en politique aux côtés de Rolland Castells datait déjà de plusieurs mandats. Force est de constater que l'attitude du maire actuel est très ambivalente, lorsqu'il affirme ne pas avoir rêvé être là où il se trouve aujourd'hui mais finalement vouloir se représenter pour un nouveau mandat.

Quant à moi, j'assume totalement mon parcours et mon engagement politique. Cela fait désormais plus de vingt ans que je m'implique dans la vie politique locale. Aujourd'hui député, je suis fier de servir mon territoire et la Nation. Cette mission de parlementaire me tient à cœur et je m'efforce de la mener le mieux possible tant à l'Assemblée nationale que sur notre territoire.

En 2017, après mon investiture, j'ai décidé de ne pas proposer Claude Cazabat pour me succéder. En effet, j'étais sincèrement persuadé – et je le suis encore - que d'autres membres de mon équipe, en particulier Nicole Darrieutort et Pierre Abbadie auraient eu à mon sens plus de sagesse et de lucidité pour être à la tête de la municipalité en cette fin de mandat. Claude Cazabat était, selon moi, à sa place en qualité d'adjoint en charge des affaires financières. Je tiens à rappeler qu'il m'a succédé sans avoir été élu.

Au risque de me répéter, aujourd'hui je suis député de la République et j'interviens à la place qui est la mienne mais ne peux laisser passer une telle véhémence dans les propos irrespectueux et faussés proférés par le maire actuel. Je ne m'attarderai pas à citer les nombreux exemples visant à me désavouer. Mais, nul ne peut s'empêcher de constater, en relisant les phrases de M. Cazabat, que celui-ci est maître dans l'art de transformer chacun de mes propos.

Ainsi, lors d'une récente conférence de presse j'annonçais « rejoindre *une équipe recomposée et rajeunie* » (sic), il traduit ou comprend « *il s'inquiète de l'âge des membres de la majorité actuelle et met en doute leur compétence intellectuelle* ».

Cette méthode de dénigrement systématique ne portera pas ses fruits, car petit-à-petit le masque de Claude Cazabat va tomber et bientôt, personne ne sera plus dupe de sa victimisation et de ses mauvaises interprétations de la réalité.

Je tiens à pointer un comportement qui, compte tenu du manque évident d'éthique et de loyauté, ne peut, hélas qu'exclure tout compromis éventuel avec lui dans la constitution d'une liste municipale commune. Je me permets de vous faire part de sa conception du travail en équipe, selon lui : « *il faut être aidé par les adjoints et ne pas se reposer sur eux* ». Voilà comment en n'accordant pas la confiance à son entourage, on finit par « gouverner » d'une façon tout-à-fait autocratique et laisser sur la touche bien des compétences. Mais aveuglé par son entêtement et sa volonté de me désavouer, je crains qu'il ne soit plus en capacité de s'en apercevoir.

Plus grave, il remet en question les principes mêmes de la démocratie locale et communautaire. En effet, selon M. Cazabat, faire confiance à un président de Communauté de communes et à tous les élus qui la composent, est synonyme de fuite de responsabilités ?

Ce procès d'intention est un dangereux dénigrement de l'Institution et de tous ceux qui y participent. Ce qui est d'autant plus inquiétant pour l'avenir d'une communauté dont le bon fonctionnement ne peut se faire que dans un climat apaisé et avec des relations de confiance réciproques.

Pour conclure, je souhaite très sincèrement que passée cette mise au point qui m'a semblée indispensable, la campagne pour les élections municipales puisse se dérouler sereinement et que chacun puisse retrouver sa juste place et assumer ses responsabilités.